

l'immigration chinoise au Canada et aux États-Unis et à la politique d'immigration de « Blancs seulement » en Australie). L'assimilation était considérée essentielle pour la stabilité politique et se rationalisait en outre par le dénigrement ethnocentrique des autres cultures.

Mais à partir des années 70, sous les pressions de groupes d'immigrants, ces trois pays ont rejeté le modèle assimilateur et adopté une politique plus tolérante et plus pluraliste qui permet aux immigrants de conserver divers aspects de leur patrimoine ethnique, voire même les encourage à le faire. Il est désormais largement accepté (mais certainement pas de tous) que les immigrants devraient être libres de maintenir certaines de leurs vieilles traditions concernant leur façon de se nourrir et de s'habiller, leur religion, leurs divertissements et être libres de se réunir entre eux pour maintenir ces traditions. Ce n'est plus considéré antipatriotique ni « anticanadien » ou « antiaméricain ».

Mais il importe de faire la distinction entre ce type de diversité culturelle et celle des minorités nationales. Les groupes d'immigrants ne sont pas des « nations » et n'occupent pas leurs terres ancestrales. Leur caractère distinct se manifeste principalement dans leur vie familiale et dans leurs associations bénévoles, ce qui ne compromet pas leur intégration institutionnelle dans la société dominante. Ils participent encore au sein des institutions publiques de la culture dominante et parlent la langue dominante. Ainsi, les immigrants (sauf les personnes âgées) doivent apprendre l'anglais pour devenir citoyens de l'Australie et des États-Unis, et apprendre l'anglais est un élément obligatoire de l'éducation des enfants. Au Canada, ils doivent apprendre l'une ou l'autre des deux langues officielles (le français ou l'anglais). Le rejet de l'angloconformité n'a pas entraîné de relâchement de cette volonté que les immigrants apprennent la langue officielle, qui est considérée essentielle s'ils veulent s'intégrer à la vie économique, scolaire et politique de la culture dominante du pays.

Par conséquent, si les groupes immigrants affirment de plus en plus leur droit d'exprimer leur particularité ethnique, ils souhaitent habituellement le faire au sein des institutions publiques de la société anglophone (ou francophone au Canada). En rejetant l'assimilation, ils ne demandent pas à créer une société parallèle, comme le demandent habituellement les minorités nationales. Les États-Unis et l'Australie comptent donc un certain nombre de « groupes ethniques » qui constituent des sous-cultures amalgamées assez librement au sein de la société anglophone majoritaire et se caractérisent ainsi par ce que certains appellent la « polyethnicité ». De même, il existe au Canada des sous-cultures ethniques au sein des sociétés anglophone et francophone⁵.

L'immigration n'est pas un phénomène propre au « Nouveau Monde ». Beaucoup d'autres pays accueillent eux aussi des immigrants, encore que pas

5. Voir, par exemple, Jean BURNET, « Multiculturalism, Immigration and Racism », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 7, 1975.